

VILLE DE NÎMES

VOIRIE URBAINE SUD

CONCERTATION PUBLIQUE

Compte-rendu de la réunion de concertation du 24/11/2016

SOCIETES	PERSONNES	P*	A*	E*	D*	C*	E-MAIL	TELEPHONE
Maître d'Ouvrage (MO) VILLE DE NÎMES	Richard FLANDIN Adjoint au Maire délégué aux Aménagements urbains, à la Voirie et à l'éclairage public	X			X		richard.flandin@ville-nimes.fr	
	Claude DE GIRARDI Adjointe au Maire déléguée aux Aménagements des transports publics à la Circulation et au Stationnement, chargée des quartiers Nîmes Centre	X					claudede-girardi@ville-nimes.fr	
	Marie Reine DELBOS Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme	X					marie-reine.delbos@ville-nimes.fr	
	Sylvie BULAND Directrice voirie	X					Sylvie.buland@ville-nimes.fr cedric.martinet@ville-nimes.fr	06 43 88 07 11
	Cédric MARTINET Rémi MERLE	X X					remi.merle@ville-nimes.fr	
Maître d'œuvre (MOE) OTEIS Parc Euréka – Immeuble Genesis 97, rue de Freyr CS36038 34060 MONTPELLIER CEDEX 2	C. CARMINATI (Directeur de projet)				X		Cedric.carminati@oteis.fr	04.67.40.90.00
	F. MALHERBE (Infrastructures)	X			X		frederic.malherbe@oteis.fr	
	Ph. CADORET (Paysagiste urbaniste)	X			X		pc@nemis-paysage.fr	04 66 84 20 28

* Abréviations : P : Présent – A : Absent – E : Excusé – D : Destinataire – C : Convoqué

- PROCHAINE REUNION : D Mardi 12 décembre de 14h00 à 17h00 comité technique : présentation du dossier aux différents services.

Rédacteur : Ph. CADORET

Le procès verbal de la présente réunion sera considéré comme tacitement approuvé sans réserve, s'il ne fait l'objet d'aucune remarque écrite dans un délai de huit jours calendaires, à dater de son envoi aux intervenants.

1. ORDRE DU JOUR DE LA PRESENTE REUNION

Première réunion de concertation publique du 24/11/2016
Présentation des enjeux et grands principes de la VUS
Ecoute des riverains

2. PRESENTATION

M. Flandin introduit la réunion et présente les intervenants puis explique les attendus de la réunion
Ph. Cadoret pour la MOE présente le power point joint en annexe

3. REMARQUES DU PUBLIC PRESENT (une cinquantaine de personnes)

- Un habitant de la copropriété Les Vergers, route d'Arles : y aura-t-il un mur anti-bruit ? Quel sera le type de carrefour prévu entre VUS et route d'Arles car proximité de la sortie de la copropriété ? Accord sur variante
- M. Flandin explique que la variante permet la conservation des platanes, la desserte sécurisée de l'école. La MOE explique que le type de carrefour n'est pas défini à ce stade
- Le propriétaire de la Parcelle 136 (ou 137?) section 1 de la VUS face aux jardins familiaux veut savoir ce que deviendra son terrain et si un mur anti-bruit est prévu
- Le président du comité de quartier Mas de Ville souhaite un mur anti-bruit et fait savoir que le terrain Eiffage fait barrage au ruissellement. Il évoque la nécessité du stationnement le long de l'Av. Bompard
- La MOE explique que le profil exact n'est pas finalisé mais qu'un des principes prévus est une deux fois une voie plus du stationnement longitudinal de chaque côté
- La propriétaire de l'établissement situé entre tracé VUS de base et variante a besoin d'avoir un accès quelque soit le tracé retenu
- Un habitant de la rue de l'Abrivado évoque la question de la fin actuelle de la VUS qui aboutit en face de la rue de l'Abrivado avec un risque d'arrivée de flux vers cette rue
- les élus se rendront sur les lieux pour étudier un aménagement destiné à réduire le trafic et la vitesse dans cette rue
- La représentante de l'association des jardins solidaires (Muriel Gavach) s'inquiète de l'emprise du tracé qui pourrait empiéter sur ses jardins. Elle évoque le problème de la pollution de ses jardins par les véhicules : murs prévus ? Elle demande si des parkings sont prévus car ses jardins reçoivent régulièrement du monde.
- M. Martinet explique qu'un géomètre implantera la limite de propriété ville
- M. Flandin évoque la possibilité de créer des parkings sur les terrains de sport dans l'hypothèse de la variante
- Le président des Marronniers évoque des difficultés au rond-point Av. du Languedoc / Chemin tour de l'évêque
- Un habitant déclare être rassuré par la variante en raison de l'accès à l'école et annonce les chiffres de la circulation actuelle sur Av. Jonis : 50 000 v/semaine et des vitesses allant de 30km/h à 116km/h
- Question de M. Francisco (?) : pourquoi les trafics sont-ils différents d'un tronçon à l'autre et en particulier entre Av. Jonis et après rue garcias
- La MOE explique que ces trafics attendus pour 2030 restent hypothétiques ; qu'ils ont été estimés par l'étude circulation Ingerop, que le gros du trafic AV. Jonis ira vers rue Garcia ce qui explique le trafic estimé vers chemin des îles
- Le Président du Mas de Ville pose la question des rétablissements aux quartiers et à la rue Garcia
- La MOE explique que l'hypothèse des rétablissements aux entrées de quartiers est une des raisons de la concertation. Concernant la rue Garcia si des tournes à droite sont envisagés à ce stade, la création d'un giratoire pose des problèmes de foncier en raison de la présence du cadereau